

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Fourniture et livraison de carburant gazole (B7) pour les véhicules poids-lourds de la Direction des Déchets Ménagers de SAINT-LOUIS Agglomération

Type de marché :

Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
09134200-7	Carburant diesel (gasoils)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an, à compter du 1er janvier 2022, jusqu'au 31 décembre 2022. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Le pouvoir adjudicateur pourra toujours s'opposer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins trois mois avant la fin de chaque période annuelle, et ce sans indemnités.



Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	80 %
2	Valeur technique de l'offre	10 %
3	Délais de livraison	10 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

Initial :

-Au BOAMP n°21-124936 du 19/09/2021 ;

-Au JOUE du 22/09/2021 sous le n°2021/S 184-478140.

Rectificatif :

-Au BOAMP n°21-126976 du 24/09/2021 ;

-Au JOUE du 27/09/2021 sous le n°2021/S 187-486548.

3. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Mardi 7 décembre 2021

Titulaire du marché :

BOLLORE ENERGY
93 RUE DE LA CHARTE - RIEDISHEIM - BP 1106
68052 MULHOUSE CEDEX

Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 237 075,66 € HT, tel qu'il ressort de la Simulation Financière complétée par le candidat.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum annuel : 50 000 € HT

Montant maximum annuel : 500 000 € HT

Ces montants sont identiques pour chaque période d'exécution.



4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : Mardi 7 décembre 2021

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Jeudi 23 décembre 2021

